

Allocution de bienvenue de Mme Thérèse Meyer, présidente du Conseil national, à l'occasion de la visite de M. Jorgen Kosmo, président du Storting, le 16 septembre 2005

Monsieur le Président du Storting,
Amis norvégiens,
Messieurs les Ambassadeurs,
Excellences,
Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de saluer en ces lieux le président du parlement norvégien, le Storting, Monsieur Jorgen Kosmo, nous fait l'amitié de nous rendre visite en cette année du 100^e anniversaire du Royaume de Norvège. Il nous adressera un message que nous attendons avec intérêt et s'exprimera sur le premier siècle d'existence de la Norvège totalement indépendante. A cette occasion, il détaillera le système politique norvégien et l'agenda politique dans la perspective du centenaire. Il arrive à un moment intéressant de la vie politique de son pays puisque le Storting vient d'être renouvelé en dégageant une nouvelle majorité parlementaire et que le premier ministre va changer. Sa visite s'inscrit aussi dans le cadre de la commémoration de la libération des camps nazis de Norvégiens qui ont été accueillis par la population de Schaffhouse en 1945. Une commémoration de cet événement aura lieu demain sur les bords du Rhin.

Rappelons-nous que c'est par 368 208 voix contre seulement 184 que le peuple norvégien a accepté, le 13 août 1905, de dissoudre l'Union suédo-norvégienne. Peu de temps après, le roi Haakon VII, un prince danois, est monté sur le trône. En arrivant à Oslo le 25 novembre, le roi Haakon était accompagné de son fils Olav âgé de deux ans – le futur Olav V – qui fit une visite d'Etat en Suisse en avril 1968. Le troisième roi est Harald V, qui a épousé la charmante Sonja Haraldsen, et qui règne depuis 1991. C'est un navigateur aguerri qui sera consacré champion du monde de voile en 1987.

La Norvège a recouvré son indépendance totale en 1905 après plus de 500 ans de domination par les Etats voisins. Mais la Norvège a entamé sa marche vers l'indépendance beaucoup plus tôt en promulguant, le 17 mai 1814, sa propre constitution, la plus démocratique d'Europe.

L'assemblée constituante qui s'est réunie à Eidsvoll le 17 mai 1814 a permis aux 120 représentants des propriétaires terriens et de la bourgeoisie d'élaborer la Constitution qui fondera l'avenir démocratique

de la Norvège. Le prince Christian Frederick fut proclamé roi d'une Norvège libre et indépendante.

Mais cette proclamation ne fut pas du goût de la Suède qui mènera une guerre-éclair de 18 jours. Christian Frederick devra abdiquer et le Storting reconnaître Bernadotte le Suédois comme roi constitutionnel de Norvège. La Suède acceptera cependant de laisser subsister les institutions dont la Norvège s'est dotée et notamment le Storting.

1905 est moins une rupture avec le voisin suédois que la naissance d'une monarchie républicaine, si je puis dire. Avant d'accepter la couronne, le roi fit le choix inattendu de consulter le peuple. Ce fut l'objet d'un second référendum le 13 novembre 1905 avec près de 80 % des voix environ pour la monarchie (259 563 votants – pas encore de femmes - contre 69 264).

Malgré sa neutralité, la Norvège fut entraînée dans la Seconde Guerre mondiale après l'invasion des grandes villes côtières par les Allemands. Elle connut l'occupation avec la sinistre dictature du nazi Vidkun Quisling qui sera exécuté à la fin du conflit.

Au cours de ces cent ans d'existence, la Norvège va s'ériger en modèle de liberté et de bien-être social pour devenir, comme la Suisse, l'un des pays les plus prospères de la planète. Elle a connu une stabilité politique remarquable avec 27 premiers ministres en un siècle, soit 9 travaillistes, 7 libéraux, 6 conservateurs, 3 agrariens et 2 chrétiens-démocrates.

Nos deux pays sont amis et leurs relations ont toujours été excellentes. Nous sommes tous deux membres de l'AELE. Nous sommes même les grandes puissances de cette organisation : la Norvège pour la superficie et la Suisse pour la population ! Nous sommes les seuls pays de l'Europe occidentale non membres de l'Union européenne. La Norvège a refusé deux fois d'adhérer en 1972 et en 1994 avec tout de même une progression du oui et un écart de voix faible. La Suisse n'a jamais voté sur cette question contrairement à ce que l'on entend dire parfois. La Norvège est dans l'Espace économique européen (EEE), ce qui fait une différence de taille dans nos rapports respectifs avec l'Union européenne. On a dit que la Norvège manque d'une motivation profonde justifiant l'adhésion. Elle ne subit pas de crise économique et bénéficie d'importantes richesses pétrolières et gazières.

Nous venons de conclure - c'était le 12 avril - une convention contre la double imposition qui sera prochainement soumise à la ratification du

Parlement et que je recommande aux suffrages de mes collègues présents.

Les valeurs auxquelles nos deux pays sont attachés sont les mêmes : la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de la personne humaine, la recherche inlassable de la paix, le développement de tous les pays, la foi dans le droit international. Nous le vérifions là où nous sommes tous les deux présents, à l'ONU, au Conseil de l'Europe, à l'OSCE ou au sein de l'Union interparlementaire, par exemple.

La diplomatie norvégienne a montré tout son savoir-faire en préparant l'accord d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens. C'est la seule base de règlement pour ce problème. Madame Gro Harlem Brundtland, votre ancien premier ministre, a présenté un rapport fondamental sur le développement durable qui inspire les actes de tous les gouvernements soucieux de l'avenir de cette planète. Nous devons rendre hommage à ces actions menées au bénéfice de l'humanité tout entière.

Je salue en particulier mes collègues parlementaires qui ont des liens étroits avec la Norvège. Monsieur Heiner Studer, président du groupe évangélique, qui a épousé une Norvégienne et Mme Brigitta Gadiant, qui, dans la palette des dix langues qu'elle possède n'a pas oublié d'apprendre le Norvégien qu'elle parle parfaitement.

Je salue donc très cordialement le président Kosmo, son épouse et sa délégation. Je lui donne la parole en me félicitant une fois de plus de l'occasion qui nous est donnée de célébrer l'amitié traditionnelle entre la Confédération suisse et le Royaume de Norvège.

Mon cher collègue, je vous en prie ! Vous avez la parole !

Remerciements au terme de l'allocution

Mesdames et Messieurs,

Je crois pouvoir me faire votre interprète et remercier le président Jorgen Kosmo de son brillant exposé qui nous a fait découvrir maints éclairages sur l'histoire norvégienne au cours du siècle écoulé de Michelsen à Stoltenberg. Après l'avoir entendu, la Norvège nous est plus proche et encore plus chère à nos cœurs.

Merci d'avoir évoqué la noble figure d'Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. C'est vrai qu'en 1905, il n'y avait que deux républiques en Europe, la France et la Suisse, mais une monarchie peut être tout aussi

démocratique. La Norvège en donne l'exemple depuis 100 ans. A vous voir en photographie en compagnie de la princesse Mette-Marit dans le quotidien **Aftenposten** d'hier, on n'en doute pas une seconde.

Merci d'avoir évoqué les victimes des inondations catastrophiques qui ont entraîné plusieurs morts et des dégâts considérables. Je suis sensible à cette marque de sympathie. L'eau s'est maintenant retirée mais il y a de gros dommages à réparer et cela prendra du temps.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de journée et exprime le vœu que le président Kosmo et les personnes qui l'accompagnent passent une excellente journée demain à Schaffhouse. Ils vont commémorer le 60^e anniversaire de la libération des camps de concentration de prisonniers norvégiens qui ont été secourus par la population de la cité rhénane. Un geste qui s'inscrit dans la tradition humanitaire de la Suisse.

La séance est levée !